



04 77 43 83 26  
musee-mine.saint-etienne.fr



## DOSSIER THÉMATIQUE

# Les conditions de vie et de travail des jeunes mineurs du XIX<sup>e</sup> siècle

### PRÉSENTATION

Ce dossier a pour vocation d'approfondir ce thème difficile à appréhender du fait de sources rares ou d'archives non étudiées. Cependant, il apporte des informations qui vont parfois à l'encontre d'idées reçues concernant le travail des enfants à la mine.

### SOMMAIRE

I. Le nombre de jeunes dans les mines et les industries au XIX <sup>e</sup> siècle	p.1
II. L'organisation du travail à la mine	p.2
III. Le travail des plus jeunes au fond	p.4
IV. Les conditions de vie de la famille au quotidien	p.4
V. Accidents mortels des jeunes de moins de 16 ans	p.5
VI. Bibliographie et webographie	p.8

## I. LE NOMBRE DE JEUNES DANS LES MINES ET LES INDUSTRIES AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Les sources historiques lacunaires ne permettent malheureusement pas de connaître avec précision les effectifs d'enfants et de jeunes (10-16 ans) dans les mines du bassin de la Loire au XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant les **enquêtes et travaux statistiques** sur les populations ouvrières, menés surtout à **partir de 1848**, peuvent fournir des éléments d'appréciation sur la proportion de jeunes dans les mines et sur les métiers auxquels ils étaient employés.

Tout d'abord, l'industrie minière n'apparaît pas, à première vue, comme un employeur de premier ordre de main-d'oeuvre infantile comparé à d'autres industries de la région. La mine reste *a priori* un métier d'homme où, dès la **période napoléonienne, le travail des enfants de moins de 10 ans est proscrit au jour comme au fond**. La plupart des établissements industriels, non soumis à ce type de législation, embauchent des *petites mains* dès l'âge de 8 ans.

Entreprise	Nombre d'enfants employés	%
Mines du bassin de la Loire	L'enquête lacunaire de 1839-1847 recense 42 enfants pour 392 mineurs <sup>1</sup> .	10,71%
	L'enquête de 1848, indique l'emploi de 200 jeunes de moins de 16 ans pour 3 000 ouvriers (jour et fond) à Rive-de-Gier <sup>2</sup> .	6,66%
	En 1860-1865, 587 enfant pour 11 990 ouvriers (jour et fond) dans les 41 établissements étudiés <sup>3</sup> .	4,89%
Cristallerie de la Guillotière (Lyon)	En 1851, 187 enfants de moins de 12 ans pour 439 ouvriers <sup>4</sup> .	42,50%
Usine d'impression sur tissus (Caluire)	En 1851, 73 enfants pour 234 ouvriers.	31,00%
Usine d'impression sur tissus (Jallieu)	En 1851, 60 enfants pour 210 ouvriers.	28,50%
Grande fabrique de faulx de Montaud (Saint-Étienne)	En 1851, une vingtaine d'enfants pour 116 ouvriers.	Environ 17%
Verrerie de Givors	En 1851, 16 enfants pour 114 ouvriers.	14,00%

Effectifs de la main-d'oeuvre infantile dans quelques industries de la région Rhône-Alpes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

1. Données de l'enquête de 1839-1847 (arrondissement de Saint-Étienne) publiées par J.-M. CHANUT, J. HEFFER, J. MAIRESSE, G. POSTEL-VIANY., *L'industrie française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Éditions de l'EHESS, 2000.

2. Archives Départementales de la Loire, 84 M 7 n°2, enquête de 1848.

3. Données de l'enquête de 1860-65 (arrondissement de Saint-Étienne) publiées par J.-M. CHANUT, op cit.

4. Y. LEQUIN, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914) Les intérêts de classe et la république*, PUL, 1977, p.5.

## II. L'ORGANISATION DU TRAVAIL À LA MINE AU XIX<sup>e</sup> SIECLE

*« Jadis, le grade de piqueur, de piqueur mineur, ainsi désigné parce que l'ouvrier se sert tour à tour du pic et de la poudre constituait la dignité patronale. Quand on avait franchi le niveau inférieur réservé aux jeunes gens de toucheur, de traîneur de benne, de porteur de sac, on pouvait s'établir comme extracteur à son propre compte sur les terres d'un propriétaire tréfoncier, on était dit piqueur ».*

Pierre du Maroussem, *Piqueur sociétaire de la « Mine au Mineurs » de Monthieux (Loire-France)* in : *Les ouvriers des deux mondes*, 2<sup>e</sup> série, 43<sup>e</sup> fascicule, 1898, p.379.

L'organisation du travail au fond nous est partiellement rapportée par les réponses à l'enquête de 1848. À cette date, **deux modèles d'organisation coexistent** sur le bassin. Au mode d'organisation traditionnel (tâche et salaire collectifs) semble se substituer un nouveau système inspiré de l'organisation du travail des usines. Ce dernier, élaboré par les banques qui investissent alors massivement dans le secteur industriel, introduit de nouveaux concepts permettant de réduire le coût de la main d'oeuvre (tâche et salaires individuels).

Dans les deux systèmes, **le salaire était journalier et versé à la quinzaine ou au mois**. Le nombre de jours travaillés par semaine a fluctué, en fonction du marché du charbon, de six jours en période faste à trois jours en période de mévente (on parlait alors de *chômage*). La société modulait probablement sa production en fonction des commandes et surtout du prix du marché, question intimement liée aux droits de douane sur les charbons étrangers. Elle pouvait ouvrir de nouveaux gisements ou laisser les meilleurs charbons sous terre s'ils se vendaient mal. Ainsi, la conjoncture économique impactait directement la vie quotidienne des mineurs. Un mineur de métier travaillait 6 à 8 mois par an en fonction du travail que la mine pouvait offrir.

**Concernant le secteur de Rive-de-Gier, l'exploitation apparaît encore organisée selon un ancien modèle artisanal proche de la sous-traitance.** Les **ouvriers mineurs** étaient employés par un **patron extracteur** qui prenait en charge l'extraction du charbon pour le compte d'un propriétaire ou d'une société (dans laquelle il pouvait posséder des parts). À cet effet, il constituait des **brigades de mineurs**.

Le salaire collectif était négocié à l'avance entre la société et les patrons extracteurs en fonction de la quantité de charbon que l'on prévoyait d'extraire de tel ou tel gisement. La première huitaine était payable d'avance et un préavis de la même durée était traditionnellement donné pour quitter la mine.

Dans l'**ancien système**, la tâche journalière était payée à prix fait (forfait défini à l'avance avec le patron extracteur) pour une brigade. Ainsi, chaque **brigade** était rémunérée proportionnellement à la quantité de charbon qu'elle allait mettre au jour, on disait alors qu'elle faisait « sortir la journée ». Dans le cas où les écarts de production entre les différents chantiers (temps de trajet différents, couches de charbon de dimensions différentes etc...) devenaient trop importants, l'ensemble des équipes pouvaient accepter de collectiviser la tâche, le nombre total de bennes mises au jour pouvait alors être payé collectivement. Les ouvriers travaillaient en quasi-autonomie au fond, sans surveillance immédiate du **gouverneur** (l'employé de la mine chargé de coordonner le travail de l'ensemble des équipes du fond).

Selon le métier exercé au fond, la journée de travail durait en moyenne :

- 10 à 11 heures (trajet et pause compris) pour les **pikeurs** travaillant à l'abattage du charbon ;
- 8 heures par jour (temps de trajet au fond non compris) si les ouvriers se relayaient sur le chantier comme les **mineurs au rocher** travaillant au creusement des puits et galerie à l'explosif.

La journée était souvent plus longue à cause de nombreuses d'interruptions de l'extraction (le plus souvent dues à des pannes mécaniques, une mauvaise organisation ou une mauvaise gestion des flux).

À Saint-Étienne, suite aux événements de 1848, la **République est parvenue à imposer la limitation de la présence dans la mine à 10 H par jour** maximum mais ce fut apparemment au détriment des pauses à la surface. Les 1h30 cumulées de pause des années 1820-1830 (dont une heure au jour pour déjeuner) disparurent au profit de pauses désormais prises systématiquement au fond. Un autre type d'organisation du travail remplaçait l'organisation artisanale traditionnelle avec l'implantation de la grande **Compagnie des Mines de la Loire**.

Dès la décennie 1840, cette compagnie dite «**du Monopole**» tenta d'imposer, sur le modèle de l'organisation du travail des usines et des manufactures, **celui du salaire et de la tâche individualisés**. Ainsi, en incitant financièrement les piqueurs à augmenter individuellement leur tâche, le **nouveau système** présentait le double avantage :

- de réduire les effectifs de piqueurs à la production ;
- de maintenant un niveau de salaire bas pour les ouvriers chargés du transport du charbon au fond en leur appliquant un salaire à la journée indépendamment de leur charge de travail.

Le salaire individuel fut d'abord expérimenté avec succès dans les nouveaux puits de la compagnie à Saint-Etienne, non sans provoquer des tensions avec les ouvriers. Mais son introduction dans la vallée du Gier suscita une grève sans précédent. L'ancien système de salaire collectif paraît y avoir subsisté tardivement jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Toléré dans l'ancien système artisanal, la question de l'emploi des jeunes et la nature des tâches qui leur étaient affectées soulevait la question de la responsabilité morale de la compagnie dès lors qu'elle introduisait la notion de tâche individuelle. En effet, la présence de jeunes au sein des brigades pouvait apparaître comme «traditionnelle» aux contemporains (il semblait normal qu'un jeune apprenne son métier au fond sous la responsabilité partagée d'une équipe). L'emploi de ces mêmes jeunes à titre individuel, pour une tâche clairement définie et pour un salaire médiocre par une compagnie très puissante (déclarée d'intérêt général mais avant tout soucieuse de maximiser ses marges) apparaît dès lors comme une véritable exploitation organisée.

Avec la mise en place d'une législation du travail des enfants, l'emploi des jeunes au fond semble décliner dans le dernier tiers du siècle (conséquence de la disparition des brigades ?). Vers 1870, ils ont été relégués au jour à partir de 12 ans principalement au triage du charbon. À ce titre, le bassin de la Loire apparaît peut-être comme un contre exemple par rapport aux mines du Nord. Lors des grandes catastrophes du bassin de la Loire, autour de la décennies 1880, aucun jeune de moins de 15 ans n'apparaît parmi les victimes. Dans le Nord en revanche, plusieurs jeunes de 13 ans font encore partie des victimes lors de la catastrophe de Courrières en 1906.

### III. LE TRAVAIL DES PLUS JEUNES AU FOND

La liste des ouvriers employés aux mines de la Côte-Thiollière (entre Saint-Étienne et Saint-Jean-Bonnefonds) établie en 1833 indique que pour 91 ouvriers employés au fond, 4 avaient moins de 16 ans.

De manière surprenante, dans cette organisation du travail encore artisanale que l'on imaginerait volontier comme familiale, les noms de familles ne révèlent aucun lien de parenté direct entre les jeunes et leurs aînés. Cependant, la présence d'oncles et de neveux est très probable.

Agés de 13 à 15 ans, trois apparaissent comme **pousseurs**. L'un d'entre eux (14 ans) était initialement noté comme **traîneur** (raturé) puis comme **piqueur**. Dans ce système d'organisation, les pousseurs étaient chargés de seconder les traîneurs. Ces derniers assuraient le transport du charbon en tirant derrière eux un traîneau monté sur des patins : la benne. Le terme **benne** (désignation ancienne pour « panier ») s'applique parfois au traîneau mais c'est également l'unité de mesure régionale pour la houille. Les jeunes pousseurs les secondaient en les aidant à manoeuvrer dans les passages difficiles.

« (...) ce sont ordinairement des jeunes gens de 16 à 25 ans, qui font ce service (...). Les traîneurs s'attèlent à une benne, à l'aide de bricoles ; le volume de la benne varie de 1 hectolitre un tiers à 1 hectolitre 1/2 de 100 à 120 kilogrammes. La benne pèse 33 kilogrammes, et coûte à Saint-Etienne 18 francs. La pente des galeries de traînage ne dépasse pas 16°. Lorsqu'il y a plus de 12°, il faut un pousseur ; la hauteur convenable des galeries est de 1m50, et une largeur de 1m20. Cette largeur est nécessaire pour le croisement des bennes. Le traîneur peut se reposer à l'aise pendant le trajet ; la distance doit être de 100 mètres ».

Manuels-Roret, *Nouveau manuel complet pour l'exploitation des mines*, première partie, Paris, 1843, p. 125.

Dans cette même exploitation, les **toucheurs** (chargés de la conduite des chevaux au jour ou au fond) paraissent avoir eu entre 16 et 19 ans. L'enquête de 1848 nous apprend qu'à Rive-de-Gier « 3 000 ouvriers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des mines dont 200 enfants au dessous de 16 ans » y étaient régulièrement employés<sup>5</sup>. Les plus jeunes avaient 12 ans et y étaient employés comme toucheurs ou pousseurs.

En moyenne, le salaire journalier d'un jeune de 12 à 16 ans était d'environ 1,80 francs, de 16 à 18 ans de 2,75 francs. Les piqueurs et boiseurs adultes étaient payés respectivement 4,25 francs et 3,70 francs. À la même période, les salaires des ouvriers d'usine de la région lyonnaise n'excédaient pas 2,50 francs. **Ainsi, si du point de vue de l'ouvrier, la mine pouvait apparaître comme plus intéressante en terme de salaire, elle ne garantissait pas en revanche des revenus constants.**

### IV. LES CONDITIONS DE VIE DE LA FAMILLE AU QUOTIDIEN

En ville, l'**insalubrité des logements** (froid, humidité) avait un impact direct sur la santé des travailleurs déjà fragilisée par leur travail souterrain (écarts de température importants, humidité, courants d'air, poussières). La toilette quotidienne à leur retour de la mine engendrait des frais importants (savon, linge propre). Les dépenses quotidiennes d'un ménage comprenant deux jeunes enfants s'élevaient à 4 francs par jour environ. Dans le cas où la santé du père de famille se dégradait au point qu'il ne puisse plus travailler normalement, c'est l'ensemble de la famille qui se retrouvait alors dans des conditions de vie très précaires. Les familles nombreuses étaient celles dont la situation était la plus délicate.

L'instruction des enfants était souvent négligée dans les familles de mineurs où l'emploi des jeunes à la mine (complétant ainsi les revenus de leur famille) se faisait au détriment de l'apprentissage de la lecture (seulement 10% environ des mineurs savaient lire et écrire). Les pratiques religieuses associées à l'éducation morale étaient peu courantes au sein de cette population ouvrière qui semble comme proprement livrée à elle-même. Mais ce sont surtout les conditions de travail qui furent la principale cause de la mortalité élevée des mineurs. **L'enquête de 1848 précise que « la durée de vie moyenne » des mineurs n'excédait pas 40 ans (soit 10 ans de moins qu'un autre ouvrier)**, un chiffre qui s'explique surtout par la proportion très importante d'accidents au travail qui représentaient environ 1/3 des décès. Statistiquement, dans une mine employant 200 personnes, un ou deux mineurs étaient victimes d'un accident mortel au fond chaque année. Dans la seconde moitié du siècle, des catastrophes meurtrières (explosions, inondations, éboulements) vinrent régulièrement assombrir le bilan et marquer durablement la mémoire collective.

5. Archives Départementales de la Loire., 84 M 7 n°2, *Réponses des délégués des patrons extracteurs de houille aux questions de l'enquête de 1848*.

## V. ACCIDENTS MORTELS DES JEUNES DE MOINS DE 16 ANS

Dans la liste des 3 896 morts accidentelles qui ont été recensées à la mine (au jour et au fond) entre 1801 et 1899, 573 ont concerné des jeunes de moins de 16 ans (soit 14% de l'ensemble des accidents mortels).

Malgré sa nature sinistre, ce recensement permet de se faire une idée assez précise de la composition de la main-d'œuvre employée dans les mines de la région au XIX<sup>e</sup> siècle.

La législation napoléonienne interdisant aux compagnies minière d'employer, aussi bien au jour qu'au fond, des enfants de moins de 10 ans, les **trois accidents référencés impliquant des enfants de moins de 10 ans ont eu lieu à la surface ou près de la mine** et sont probablement en lien avec la *margotte*, activité consistant à récupérer du charbon à proximité des puits.

Noms	Prénoms	âges	Fonctions	déclaration	Commune	Lieux-dits	Puits	causes
MOULY	Emile	4		11/11/1890	Villars			brûlé par des scories sur le carreau de la mine
RACLE	Gerin	5		27/05/1847	Outrefuran	Le Soleil	Neyron	
DUPIN	Catherine	8	enfant	01/05/1873	Roche la Molière			cherchait du charbon dans les déblais d'une mine à ciel ouvert

Les **enfants de 10 et 11 ans paraissent avoir été surtout victimes d'accidents à la surface** suite à des imprudences ou dans le cadre de tâches réservées aux jeunes (trieur, toucheur, enchaîneur des bennes) mais pas uniquement. Sur dix accidents mortels référencés sur un siècle, deux d'entre eux sont dits «mineurs». Étaient-ils au fond lorsque l'accident est survenu ou est-ce simplement qu'on leur reconnaît avec cette dénomination leur qualité d'ouvriers salariés de la mine ? Un autre est dit «traîneur» (*a priori* un métier du fond), il attesterait alors de la présence de jeunes de 11 ans au début de la décennie 1820. L'enfant tué lors de la catastrophe du puits de l'Île d'Elbe (sur la commune de La Cula-42) attesterait aussi de la présence ponctuelle de jeunes de 10 ans vers 1840 mais c'est le seul référencé sur l'ensemble du siècle.

MOULIN	Claude	10	mineur	27/10/1840	La Cula	Collenon	de l'Île d'Elbe	coup de grisou
MAZENOD	Benoît	10		04/05/1864	St-Jean Bonnefonds	Côte Thiollière	Bordérat	tombé en s'amusant dans un puits abandonné
MEUNIER	Jean	10	enchaîneur	27/10/1864	La Ricamarie	Delaynaud	Mélitine n° 2	chute dans le puits
BAREL	François	10	ouvrier et verrier	17/06/1870	La Ricamarie		de la Verrerie	

MICHALON	Jean-Claude	11	traîneur	01/05/1821	Rive de Gier		Martorey	éboulement
PITIOT	Pierre	11	coucheur	30/07/1821	St-Martin-la-Plaine	La Cantonnière	Buer	chute dans le puits
BAYON	Augustin	11	journalier	24/05/1858	Firminy		du Breuil	éboulement dans un trou à la surface
CREPET	Jean	11	mineur	05/05/1869	Roche la Molière		Baude	
BUISSON	Claude	11		20/07/1878	Saint-Etienne	Beaubrun	Montmartre	écrasé par un wagonnet en s'amusant avec
DENIS	Jean	11	trieur	14/10/1881	Saint-Etienne	Beaubrun	Chatelus	blesé par un bloc

Avec 15 accidents mortels sur un siècle, les jeunes de 12 ans représentent moins d'1% des victimes d'accidents (soit environ 10% des moins de 16 ans). **À partir de 12 ans, les jeunes sont plus présents au fond** et commencent probablement à se familiariser avec l'univers souterrain de la mine. Un d'entre eux est donné comme machiniste en 1821, l'un des métiers les plus qualifiés de la mine, ce qui laisse à penser que certains, à cet âge, entamaient l'apprentissage d'un véritable métier.

<b>PARET</b>	Pierre	12	mineur	22/01/1819	St-Genis-Terrenoire	Mouillon		chute dans le puits en portant le dîner à son père
<b>GARON</b>	Jean-Marie	12	mineur	10/08/1819	St-Genis-Terrenoire		Neuf du Chambon	écrasé par une boiserie chargée de charbon
<b>BRUYAS</b>	Antoine	12	machiniste	17/05/1821	Rive de Gier	Le Petit Gourd Marin	Teillard	éboulement
<b>LAURENCON</b>	Jean	12	mineur	09/09/1822	Rive de Gier	Sardon	du Château	noyé
<b>MARCON</b>	André	12	mineur	18/09/1838	Rive de Gier	Les Flaches	Maniquet	grisou
<b>GIRARD</b>	Benoît	12	mineur	27/10/1840	La Cula	Collenon	de l'Ile d'Elbe	coup de grisou
<b>LEGER</b>	Antoine	12	mineur	01/05/1841	La Ricamarie	Les Lattes		chute de 4 m avec un wagon sur lequel il s'amusait
<b>GRANGIER</b>	Jean-Marie	12	mineur	07/07/1842	St-Genis Terrenoire	Les Verchères	de l'Espérance	accident involontaire (sic)
<b>RTARDY</b>	Jean-Baptiste	12	mineur	03/08/1847	Cellieu	La Faverge	Ste-Marie	tombé dans le puits
<b>DECITRE</b>	Marcelin	12	non mineur	06/01/1854	St-Jean Bonnefonds	Terrenoire	Hippolyte	se chauffait à la recette, a été écrasé par une benne
<b>ALEXANDRE</b>	Antoine	12		02/03/1855	La Ricamarie	Montrambert	des Lattes	
<b>SCHEREDRE</b>	René	12	mineur	21/02/1857	St-Martin-la Plaine	Frigerin	Ste-Odile	éboulement
<b>FORISSIER</b>	Antoine	12	mineur	04/04/1857	La Ricamarie	Les Lattes	de la Loire	
<b>MERLATON</b>	Claudius	12	remblayeur	20/05/1869	Firminy	La Malafole	Monterrad n°2	grisou
<b>VACHER</b>	Pierre-Marie	12	enfant	01/05/1873	Roche la Molière			cherchait du charbon dans les déblais d'une mine à ciel ouvert
<b>PON</b>	Maurice	12	mineur	27/05/1873	Saint-Etienne	La Montat	Jabin	
<b>JAMETON</b>	Jean-Claude	13	mineur	13/11/1816	Rive de Gier		Montjoint	

Ce sont en fait **les 13-16 ans qui sont représentés de manière notable au fond**, plus de 80% des jeunes tués faisaient partie de cette tranche d'âge (soit environ 3% de l'ensemble des ouvriers morts au fond). D'après cette étude, on peut estimer que **121 jeunes âgés de 13 à 16 ans ont été victimes d'un accident mortel** dans les mines du bassin de la Loire sur l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle. Les accidents pouvaient se produire au jour, dans le puits ou au fond.

<b>VICTOIRE</b>	Joseph	13	trieur	29/05/1867	Saint-Etienne	Le Cros		broyé entre 2 wagons
<b>FLORET</b>	Louis	14	palefrenier	01/12/1837	Outrefuran/Bérard	Gagne Petit	Séguin	tombé dans le puits de 55 m
<b>LAGIER</b>	André	14	mineur	12/05/1888	St-Etienne	Le Soleil	St-Louis	broyé par un arbre de transmission

Parce que les travaux les plus dangereux étaient vraisemblablement effectués par les adultes, cette liste ne permet pas de déduire systématiquement la part que les jeunes représentaient sur l'ensemble de la main-d'oeuvre. Cependant, les listes des victimes des grandes catastrophes collectives permettent de se faire une idée plus précise du rôle qu'ils occupaient dans la mine et une idée toute relative de leur nombre. Ainsi, cinq jeunes de 14 ans furent tués lors de la catastrophe du puits Monterrad en 1869 (15 morts). À la même période et dans le même puits, un jeune de 14 ans apparaît comme «**remblayeur**».

<b>FIALON</b>	Louis	14	remblayeur	20/05/1869	Firminy	La Malafole	Monterrad n°2	grisou
<b>GACHET</b>	Claude	14	pousseur	24/08/1869	Firminy	La Malafole	Monterrad n°2	grisou
<b>GUICHARD</b>	Pierre	14	pousseur	24/08/1869	Firminy	La Malafole	Monterrad n°2	grisou
<b>PEYRON</b>	Jacques	14	pousseur	24/08/1869	Firminy	La Malafole	Monterrad n°2	grisou
<b>ROUSSET</b>	Claude-Pierre	14	pousseur	24/08/1869	Firminy	La Malafole	Monterrad n°2	grisou
<b>PERRIER</b>	Mathieu	14	mineur	13/10/1870	Firminy	La Malafole	St-Thomas	grisou

Ces catastrophes étaient attribuées systématiquement aux explosions de méthane (**grisou**) et à l'imprudence des ouvriers, on sait aujourd'hui que c'était le plus souvent l'explosion des poussières de charbon présent au fond qui étaient en cause<sup>6</sup>.

La deuxième catastrophe du puits Jabin en 1876 fut une des plus graves du bassin avec 186 morts (pour 211 hommes présents au fond) : parmi les victimes on compte un jeune de 13 ans, quatre âgés de 15 ans et deux de 16 ans. Elle entraîna l'année suivante la mise en place d'une commission nationale (dite «**commission du grisou**») qui conclut à l'absence de danger d'explosion dûe aux poussières en l'absence de gaz... une erreur funeste qui perdura jusqu'à la **catastrophe de Courrières en 1906**.

<b>BOURGIER</b>	Martin	15	mineur	04/02/1876	Saint-Etienne	La Montat	Jabin	grisou
<b>DESCOURS</b>	Jean-Marie	15	mineur	04/02/1876	Saint-Etienne	La Montat	Jabin	grisou
<b>GIRY</b>	Jean	15	mineur	04/02/1876	Saint-Etienne	La Montat	Jabin	grisou
<b>LEON</b>	Félix	15	mineur	04/02/1876	Saint-Etienne	La Montat	Jabin	grisou

En revanche, nulle part dans ce recensement, il n'est fait mention du malheureux héros de la bande dessinée « Les enfants de la Mine<sup>7</sup> ». Concernant la catastrophe en question, celle de Chatelus en 1887 qui fit 79 morts. D'après la liste établie par la compagnie les trois plus jeunes victimes furent :

- Besson Guillaume, 15 ans, toucheur (blessé et rentré à son domicile)
- Delorme Pierre, 15 ans, toucheur (blessé et envoyé à l'hôpital)
- Abrial Auguste, 17 ans, lampiste (tué)

Ainsi, l'histoire du pauvre Antoine Vallat, responsable par son inexpérience de la catastrophe, est à mettre au compte de l'imagination de l'auteur Fabian Grégoire.

En conclusion, le thème des conditions de travail des jeunes dans les mines du bassin de la Loire est aujourd'hui particulièrement prisé du grand public et l'objet de publications «jeune public» à vocation pédagogique mais plus ou moins fantaisistes. Régulièrement évoqué comme un élément important de la grande histoire sociale, le sujet a été peu exploré dans ses aspects ethnographique et démographique. Comme souvent pour l'univers de la mine, ce travail apparaît comme en grande partie «caché», non par volonté délibérée mais par la nature même des tâches secondaire qui leur étaient confiées et les particularités d'un travail le plus souvent soustrait au regard des observateurs contemporains.

*« L'ingénieur nous expliqua comment et pourquoi on ménageait ces courants d'air. Ces portes servent à empêcher l'air de courir droit à un puits sans passer ailleurs.*

*Un moutard de huit à dix ans était le concierge : sa lampe était éteinte, il me demanda du feu.*

*- Je lui dis : «Tu t'amuses ?»*

*- Il me répondit : «Beaucoup.»*

*Je pensais pourtant que, être seul là, dans cette obscurité, n'était pas trop gai pour un môme, pas même pour un homme, et je me confondais en récriminations sur l'horreur de ce métier ».*

*Jules Vallès, Au fond d'une mine (1866).*

6. C. TAUZIÈDE, « Création des stations d'essais et recherches sur les poussières » in : *Courrières 1906 : les enseignements d'une catastrophe*, Société de l'Industrie Minérale, 2006, p.94 -105.

Consultable en ligne : <http://www.ineris.fr/centredoc/creation.pdf>

7. F. GRÉGOIRE, *Les enfants de la mine*, L'école des loisirs, 2003.



## V. Bibliographie

---

Certains des ouvrages cités ci-dessous sont consultables au **centre de documentation du Musée de la Mine**, sur rendez-vous auprès de Mireille GRIVOT au 04 77 43 83 36 ou par e.mail : mireille.grivot@saint-etienne.fr

- **J.-M. CHANUT, HEFFER J., MAIRESSE J., POSTEL-VINAY G.**, *L'industrie française au milieu du 19<sup>e</sup> siècle Les enquêtes de la Statistique générale de la France*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2000.
- **Y. LEQUIN** , *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914) Les intérêts de classe et la république*, PUL, 1977.
- **C. TAUZIÈDE**, « Création des stations d'essais et recherches sur les poussières » in *Courrières 1906 : les enseignements d'une catastrophe*, Société de l'Industrie Minérale, 2006.

## Webographie

---

- <https://patrimoine.mines-paristech.fr/scripto/transcribe/211/58421>
- <http://www.ineris.fr/centredoc/creation.pdf>
- <https://patrimoine.mines-paristech.fr/viewer/show/211#page/Image+216/mode/1up>
- <http://dossiers.memoireetactualite.org/catastrophes-minieres/1871-et-1876-les-martyrs-du-puits-jabin/>